

C 2013/3 –Plan à moyen terme 2014-2017 et Programme de travail et budget 2014-2015

Note d'information n° 9 –juin 2013

Autres gains d'efficience et économies qui pourraient être réalisés en 2014-2015

Résumé: De nouveaux gains d'efficience et économies d'un montant de 67,6 millions d'USD sont réalisés en 2012-2013, ce qui représente un effort important et sans précédent. Le PTB 2014-2015 publié en février 2013 recense d'autres gains d'efficience et économies, d'un montant de 10 millions d'USD, qui seront réalisés au cours du prochain exercice biennal. L'expérience récente montre qu'il est d'ores et déjà possible de prévoir que d'autres gains d'efficience, estimés à 4 millions d'USD, pourront être réalisés en 2014-2015 grâce à la rationalisation du traitement des opérations administratives découlant de l'installation du Système mondial de gestion des ressources, ainsi qu'à d'autres mesures concernant les consultants et les voyages, sans incidence sur le programme de travail.

Environ 75 pour cent du budget de l'Organisation étant consacré aux dépenses de personnel, les économies supplémentaires qui pourraient être réalisées découlent principalement de la réduction de ces dépenses. La grande majorité des dépenses liées aux indemnités et prestations dues au personnel ne sont pas sous le contrôle de la FAO. Les suppressions de postes autres que celles qui sont liées aux mesures d'efficience auront une incidence sur le programme de travail, et le gel temporaire de postes (c'est-à-dire le report du recrutement visant à pourvoir des postes vacants inscrits au budget) ne débouchera pas sur des économies inscrites au budget. Il n'est donc pas réaliste d'estimer que l'on pourrait réaliser d'autres économies pour réduire les augmentations de dépenses de personnel sans incidence sur le programme de travail.

1. À sa session d'avril 2013, le Conseil s'est félicité des efforts constants que le Directeur général consacre à la recherche de gains d'efficience et a demandé que des propositions concrètes concernant d'autres gains d'efficience et d'économies soient identifiées, notamment en ce qui concerne les dépenses de personnel¹. La note d'information n° 6 concerne les mesures qui pourraient être adoptées pour réduire les augmentations de dépenses de personnel, qui comprennent les traitements, les indemnités et autres prestations dues au personnel travaillant pour la FAO. La présente note rappelle les gains d'efficience et les économies recensés pour 2012-2013, ceux qui sont planifiés et budgétisés pour 2014-2015 et les autres gains d'efficience et économies qui pourraient être réalisés au cours du prochain exercice biennal.

I. Gains d'efficience et économies qui pourraient être réalisés en 2012-2013

2. Comme il est indiqué dans le PTB 2014-2015, d'importants gains d'efficience et économies d'un montant de 67,6 millions d'USD, dont 10,6 millions au titre du PAI, ont été identifiés et sont réalisés pendant l'exercice 2012-2013². Ces gains d'efficience et économies supplémentaires, d'un montant sans précédent, ont été recensés dans près de 17 domaines, et près de la moitié représentent des dépenses hors personnel, comme le montre le tableau 5 du PTB 2014-2015 (reproduit en annexe).

II. Gains d'efficience et économies budgétés en 2014-2015

3. Les gains d'efficience et les économies réalisés en 2012-2013, d'un montant de 67,6 millions d'USD, sont de nature récurrente et incorporés intégralement dans le PTB 2014-2015.

¹ CL 146/REP, paragraphe 9j).

² C 2013/3, paragraphes 257-261 et tableau 5.



4. Le PTB 2014-2015 recense également de nouveaux gains d'efficience et économies d'un montant de 10 millions d'USD³ qui seront réalisés dans quatre domaines principaux: l'externalisation et la délocalisation, la collaboration avec les organisations ayant leur siège à Rome concernant les achats et les voyages, l'examen des postes de grade D1 et d'autres économies au titre du PAI. Le montant prévu de ces nouveaux gains d'efficience et d'économies était réaliste au moment de la publication du PTB 2014-2015 au début de février 2013, au vu notamment du montant très élevé des gains d'efficience supplémentaires réalisés en 2012-2013 et de la nécessité de s'assurer que les mesures mises en place pourront continuer à être efficaces au cours du prochain exercice biennal.

III. Autres gains d'efficience et économies pouvant être réalisés en 2014-2015

5. Le Directeur général est résolu à continuer de rechercher d'autres gains d'efficience et économies, en particulier dans cette période de restrictions financières et économiques, tout en protégeant le programme de travail.

Autres gains d'efficience

6. Compte tenu des progrès accomplis cette année dans l'installation et l'utilisation du *Système mondial de gestion des ressources* (SMGR), il est désormais possible d'identifier d'autres gains d'efficience pouvant être réalisés en 2014-2015. Le traitement des opérations administratives dans l'ensemble de l'Organisation peut être simplifié encore davantage et le nombre de fonctionnaires pourra être réduit, en conséquence, dès que le système sera installé et stabilisé. Cependant, les gains d'efficience réalisés dans certains domaines ne représenteront peut-être qu'un faible pourcentage du temps de travail du personnel concerné, et les économies de postes ne pourront être réalisées pleinement que lorsque les structures et les processus de travail seront réorganisés. Certes, l'exploitation et l'entretien du système absorberont une partie des économies, mais il est néanmoins possible de prévoir des gains d'efficience nets supplémentaires de **2 millions d'USD** pour le prochain exercice biennal.

7. Un nouvel examen des *frais de voyage* dans le monde est en cours, et des mesures sont prévues concernant l'utilisation des hôtels et la classe des voyages. Les premières indications montrent que des gains d'efficience estimés à **1 million d'USD** peuvent être réalisés au cours du prochain exercice biennal dès que les mesures seront mises en place. Un examen de la politique *d'emploi de consultants* pourrait permettre de générer **1 million d'USD** de gains d'efficience en 2014-2015.

8. D'autres domaines qui sont examinés en vue de dégager des gains d'efficience concernent les contrats avec des prestataires extérieurs d'assurance médicale, les contrats de gestion des installations dans les locaux du Siège, et l'utilisation accrue de l'apprentissage et de la formation par des moyens électroniques, par exemple pour dispenser des cours de langue. Des travaux sont en cours pour élaborer des estimations concrètes du montant d'économies qui pourraient découler des mesures d'efficience appliquées dans ces domaines.

Autres économies

9. Sachant qu'environ 75 pour cent du budget de l'Organisation comprend des dépenses de personnel et que près de la moitié des gains d'efficience récents sont liés à des dépenses hors personnel (avoir annexe), les économies qui pourraient être réalisées découlent principalement de la réduction du premier poste de dépenses.

10. La note d'information n°6 présente les mesures qui pourraient être adoptées pour réduire les augmentations de dépenses de personnel liées aux traitements, aux cotisations à la caisse des pensions, aux indemnités pour frais d'étude, aux voyages autorisés, à l'assurance-maladie et à d'autres indemnités reçues par les fonctionnaires de la FAO (du cadre organique ou des services généraux) sans incidence sur le programme de travail. La très grande majorité de ces prestations et indemnités sont dues au titre du régime des traitements et indemnités du Régime commun des Nations Unies et, ni les organes directeurs de la FAO, ni le Directeur général de l'Organisation n'ont le pouvoir de les modifier. Le régime des traitements et indemnités ne peut être modifié substantiellement que dans le cadre d'un

³ C 2013/3, paragraphes 262-271.

dialogue positif avec l'Assemblée générale des Nations Unies et la Commission de la fonction publique internationale, et d'une participation active à l'examen complet qu'elles effectuent de ce régime. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'estimer le niveau des économies sur les dépenses de personnel qui pourraient résulter de ces changements au cours de l'exercice biennal 2014-2015.

11. En conséquence, la seule façon plausible de réaliser des économies importantes serait de procéder à d'autres suppressions de postes que celles qui sont prévues au titre des mesures d'efficience présentées au paragraphe 6 ci-dessus. Ces suppressions auraient une incidence directe sur la portée et l'exécution du programme de travail. De même, le report du recrutement destiné à pourvoir des postes vacants inscrits au budget ne générera pas d'économies pour deux raisons: i) le programme de travail affecté à ces postes devra être exécuté d'une autre manière; et ii) dès que les postes seront pourvus, leur coût devra être intégralement pris en charge par le budget.

Annexe

C 2013/3 Tableau 5: Gains d'efficience et économies à partir de 2012

	Montant biennal (en milliers d'USD)
Gains d'efficience et économies identifiés dans le PTB 2012-2013 (C 2011/3)	
Gains d'efficience et économies au titre du PAI	
Rationalisation des procédures des ressources humaines	1 120
Modernisation des systèmes de gestion des dossiers et des archives	2 460
Équipe chargée des achats communs et nouveaux contrats et modèles d'achat	3 610
Réduction des coûts relatifs aux voyages	2 000
Service d'impression et de distribution	600
Renforcement de la gouvernance des technologies de l'information	760
<i>Total partiel, PAI</i>	10 550
Autres gains d'efficience et économies	
Gel des honoraires et recrutement de retraités	4 300
Application de la politique d'attribution d'un congé de compensation aux fonctionnaires effectuant des heures supplémentaires	1 600
Réduction des coûts relatifs aux voyages et divers	1 500
Amélioration du recouvrement des dépenses	4 000
<i>Total partiel, autres dépenses</i>	11 400
Montant total estimé des gains d'efficience découlant des mesures prévues pour l'exercice biennal	21 950
Gains d'efficience et économies contribuant à l'objectif de 34,5 millions d'USD fixé par la Conférence	
<i>Économies identifiées dans les ajustements apportés au PTB (CL 144/3)</i>	
Ajustement aux propositions de création de postes	5 000
Réduction du nombre de voyages prévus	3 000
Meilleure planification des publications	2 000
Meilleur remboursement des dépenses au titre des services administratifs et opérationnels	6 000
Meilleur remboursement des dépenses au titre des services d'appui	6 000
<i>Économies identifiées dans les ajustements apportés au PTB (CL 144/3)</i>	
Réduction du nombre de téléphones portables	1 000
Décentralisation des activités d'achat	1 400
Initiatives de délocalisation et d'externalisation (fonctions liées au budget et aux paiements pour les projets du PCT et du PNUD, fonctions du service courrier et production des procès-verbaux de séance) et intégration des services linguistiques	1 050
Extension du délai de remplacement des véhicules, des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portables	850
Total partiel	26 300
Autres économies dégagées en 2012-2013 découlant de l'examen critique des postes permanents	
Examen critique des postes	11 800
Économie de postes dans OCE	2 100
Économies supplémentaires provenant des postes supprimés dans CL 143/3	5 400
Total partiel	19 300
Total général	67 550